



REVUE DE PRESSE

1) politique

- Lybie :

- Les différents dirigeants des Etats Membres de l'Union Européenne ont rapidement et unanimement demandé le départ de Kadhafi.
- Une mission diplomatique composée d'Agostino Miozzo, (responsable du centre européen de gestion des crises) et de différents membres de services diplomatiques s'est rendue à Benghazi pour évaluer la situation afin de soutenir la planification de précaution pour répondre à la crise lybienne.
- Kristalina Georgevia, commissaire européenne à l'aide humanitaire a demandé aux Etats-Membres de se tenir prêts pour faire face à un exode massif, voir à une évacuation des réfugiés.
- Cecilia Malmström, commissaire européenne responsable des questions d'immigration appelle à une « *réponse commune européenne* » aux conséquences migratoires.
- Pour autant, les volontés politiques et les moyens attribués à la situation divergent. Même si elle a salué la résolution votée par le Conseil de sécurité de L'ONU, l'Union Européenne n'arrive pas à afficher une image commune. Le Parlement Européen, réuni en session plénière, a demandé à l'Union de reconnaître la légitimité du Conseil national intérimaire et aux Etats Membres de prendre les mesures pour geler les avoirs de Kadhafi.

Alors que les français et les anglais se disent prêts à intervenir militairement, la chancelière allemande est « *fondamentalement sceptique* » sur cette idée. L'Allemagne n'a d'ailleurs pas voté la résolution de l'ONU autorisant le recours à la force.

Une dissension qui avait déjà eu lieu lors de l'envoi de troupes en Irak. La France et l'Allemagne étaient alors en accord pour ne pas intervenir.

La prise de position rapide (et isolée) du Président français quant à la légitimité des insurgés a surpris jusque dans ses rangs. Le nouveau manque de concertation de la part de l'exécutif français a également froissé les partenaires européens.

Pour Hugo Brady, analyste au Center For European Reform : « *depuis les Balkans et le Kosovo, l'UE a travaillé en vue de la [PESC] définir, mais aujourd'hui elle n'est nulle part. La conduite d'une politique étrangère passe par la définition d'intérêts stratégiques, mais les Européens ont-ils les mêmes ?* ».

- Alors que la Lybie aurait pu permettre de faire émerger un semblant de politique de défense européenne, la position de l'Allemagne et d'une majorité d'Etats européens a

mis un terme à cette perspective et semble même avoir enterré l'idée, relayant ainsi le rôle de l'Union à de « *l'interventionnisme humanitaire* ».

- Catherine Ashton s'est rendue au Caire pour évoquer la collaboration possible entre l'UE et la Ligue Arabe concernant la crise lybienne, ainsi que sur la situation dans l'ensemble de la région.
- En réponse aux décisions européennes, la Lybie a décidé de ne plus coopérer avec l'UE dans sa lutte contre l'immigration clandestine.
- Le site [Toute l'Europe](#) propose une revue de presse détaillée des réactions sur la crise en Lybie par les européens.

- En Tunisie :

- L'Europe a commencé à retravailler sa « politique de voisinage » avec notamment le « Partenariat pour la démocratisation et une prospérité partagée » (PDPP), qui vise 3 axes :
 - La transformation démocratique et le renforcement des institutions
 - Le partenariat renforcé avec les populations
 - La croissance et le développement économique durables et inclusifs.
- L'union européenne a versé 17 millions d'euros au titre de soutien immédiat et à court terme à la transition vers la démocratisation et d'aide aux zones intérieures frappées par la pauvreté. De plus, une enveloppe de 258 millions d'euros a été attribuée pour la période 2011-2013 dans le cadre du Programme Indicatif National.
- L'Union Européenne, à travers Jerzy Buzek, Président du Parlement Européen, a affirmé son engagement pour le bon déroulement des élections en Tunisie. En ce sens, ce sont 6 millions d'euros qui vont être attribués. L'Union se dit prête également à apporter « *toute l'expertise dont elle dispose en matière d'organisation d'élections* »
- Pour terminer, l'Europe s'engage également à fournir une aide économique dans le cadre de projets concrets qui seront identifiés en concertation avec les tunisiens. Ces différentes aides « *sont conditionnées à la mise en place de réformes pour la démocratie, les droits de l'Homme et la bonne gouvernance* » Barroso.

- Au Maroc :

- Une convention de financement d'appui au désenclavement des populations isolées a été signée entre le Maroc et l'Union Européenne. Cela se traduit notamment par un don de 55 millions d'euros alloués pour offrir à ces citoyens un meilleur accès au réseau routier et par conséquent aux activités socio-économiques.

- L'Union Européenne a salué l'élection de l'opposant Mahamdou Issoufou lors du scrutin présidentiel nigérian. Pour Catherine Ashton, « *cette élection marque une étape importante dans le processus de transition vers la démocratie et une étape majeure vers la restauration d'une pleine coopération entre le niger et l'UE* ».

- Afin d'obliger Laurent Gbagbo à quitter le pouvoir et laissé la place à Alassane Ouattara, reconnu comme élu légitime par la communauté internationale, l'Union Européenne a pris le parti d'infliger des sanctions aux entreprises qui coopèrent avec le camp Gbagbo. Roland Dagher, membre du Conseil économique et social de Côte d'Ivoire évoque ainsi l'injustice créée par cette situation. D'après lui, ce choix des instances européennes va pousser de nombreuses entreprises, obligées de collaborer avec le pouvoir en place, à la faillite, fragilisant ainsi le tissu économique intérieur et les relations partenariales extérieurs. Il considère, par ailleurs, que ces sanctions sont injustes puisqu'elles ne touchent pas les entreprises proches du camp Ouattara, même si elles collaborent avec Gbagbo.
- Un rapport du Parlement Européen pointe les manquements encore trop importants de la Turquie si cette dernière devait un jour poursuivre le processus d'adhésion à l'UE. Le document révèle des retards graves en matière de liberté de la presse, de transparence dans les enquêtes judiciaires, de liberté de religion,...
- Philippe Richert, ministre chargé des collectivités territoriales, réclame l'accueil permanent du Parlement Européen à Strasbourg. Il est soutenu en ce sens par Laurent Wauquiez, ministre des affaires européennes, qui a par ailleurs saisie la CJCE pour statuer sur la légalité de la décision remettant en cause le siège strasbourgeois du Parlement européen et Joseph Daul, président du groupe PPE.
- Les parlementaires européens ont adopté un amendement préconisant l'instauration d'une taxe sur les transactions financières (TTF). Les différentes ONG favorables à cette solution ont montré leur surprise quant à l'immédiateté de la décision, et son application à l'échelle européenne. Cela devrait permettre de générer de 200 milliards d'€ de recettes par an à au sein de l'Europe, et 650 milliards de dollars à l'échelle mondiale.
- La Commission des affaires économiques et monétaires a renforcé le règlement de la Commission sur les produits financiers dérivés, notamment les Crédit Default Swap (CDS) qui sont des assurances contre le défaut d'un débiteur.
- La loi sur les médias a été modifiée en Hongrie, mais elle ne satisfait pas le Parlement européen, qui souhaite un nouvel examen en urgence, en raison des « doutes sérieux émis par l'OSCE ». Joseph Daul (PPE) et Neelie Kroes, Commissaire européen en charge de la société numérique, se sont dit satisfaits des modifications apportées.
- L'Europe on la change ou on la quitte ? un article de Christian Causse et Christian Delarue publié sur [Médiapart](#)
- Un article paru dans le Sunday Times a mis en évidence l'existence de corruption au sein du Parlement Européen. En effet, 3 journalistes se sont fait passer pour des lobbyistes et ont soudoyé des députés pour qu'ils déposent un amendement. Deux d'entre eux ont déjà démissionné.

- Brice Hortefeux, profite de la démission de Catherine Soullie et de la loi française pour récupérer son poste de député européen, alors même que sa présence dans l'hémicycle bruxellois ou strasbourgeois a été plus que rare lors de ses précédents mandats (1999 et 2005).
- L'Union Européenne a été victime d'une cyberattaque. Bien que les accès à certains documents et aux emails notamment aient été bloqués pendant quelques heures, aucun document sensible (lié à la Lybie ou à la crise de la dette en Europe) n'a été rendu divulgué.

"J'espère conclure les négociations sur l'Accord d'association et la Zone de libre-échange profonde et exhaustive dans le courant de l'année, et j'ai transmis ces informations à Mme Tymoshenko". C'est ainsi que M. Fuele Commissaire européen à l'Élargissement et à la Politique européenne de voisinage, a expliqué notamment que le processus d'intégration de l'Ukraine à l'Union Européenne avançait.

- Le 18 mars dernier, l'Union européenne et le Brésil ont signé un accord de ciel ouvert permettant d'ouvrir le marché du transport aérien entre les deux parties.

II) Economique et social

- La démission de José Socrates, Premier Ministre portugais, marque l'échec des plans de rigueur réalisés depuis plusieurs mois et constitue un premier signe de l'intervention future du Fond européen de stabilité financière et du FMI. L'UE craint que cette demande devienne contagieuse notamment pour l'Espagne.
- Dans le prolongement de cette démission, les représentants des 17 pays de la zone euro ont adopté le « pacte pour l'Euro » (également appelé pacte de compétitivité). Pressée par la Finlande (qui entre en période électorale), l'Allemagne a consenti à accepter le mécanisme de secours financier au profit des pays de la zone euro. Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) sera ainsi doté d'une capacité réelle de 440 milliards d'euros. Le mécanisme qui lui succédera (MES) à partir de l'été 2013 sera quant à lui doté de 500 milliards d'euros. Les conditions d'attribution des aides ont également été assouplies. En échange de politiques d'austérité, les états pourront bénéficier soit d'un prêt direct, soit d'achats d'obligations. Grâce à ce deuxième système, l'Union Européenne fait émerger l'idée d'une mutualisation des dettes publiques, et d'obligations européennes.
- Ce pacte favorise également « la coordination renforcée des politiques économiques pour la compétitivité et la convergence » avec des Etats non Membre de l'euro.
- Suite au ralliement de la Bulgarie, le Danemark, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Roumanie, le pacte a été rebaptisé « pacte pour l'Euro plus ». Jean Quatremer fait un parallèle intéressant entre les lettres de missions publiées par l'Allemagne, la France et l'Espagne. Il mentionne notamment la volonté de Sarkozy de prolonger la réforme des retraites, absente de la lettre allemande. Cette dernière met en évidence les énergies alternatives, alors que la France est muette sur la question, tout comme sur le problème de l'immigration, que l'Allemagne aborde sous l'angle intégration dans le marché du travail.

- L'Union Européenne souhaite harmoniser les procédures d'imposition sur les sociétés grâce notamment à un guichet unique pour l'ensemble des activités réalisées dans l'Union, et une « assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés » (ACCIS). La Commission justifie cette volonté par l'économie engendrée pour les entreprises du fait de la diminution des procédures. Elle indique également que le taux d'imposition sera laissé à la discrétion des états. Par ailleurs, le dispositif ne serait pas contraignant, laissant la possibilité à une entreprise de conserver le régime imposé par un Etat. Pour autant, l'Irlande se sent directement visée par cette décision et y voit principalement un moyen de modifier la fiscalité qu'elle applique aux entreprises présentes sur son territoire. Pour Angela Merkel, c'est « donnant, donnant ». Elle est rejoint en ce sens par Nicolas Sarkozy, pour qui « *d'autres pays sont soucieux de préserver leurs spécificités fiscales, mais ils ne demandent pas aux autres de participer au financement de leur plan d'aide.* »

Cette opposition irlandaise pourrait empêcher le projet d'aboutir. Cependant, différents états ont déjà annoncé la possibilité d'une coopération renforcée sur ce sujet.

- Les projets de réforme du Pacte de stabilité ont été approuvés par les Ministres des Finances, faisant ainsi le choix de la rigueur. En effet, ils imposent aux Etats européens de ne pas dépasser un déficit budgétaire de 3% du PIB et une dette publique inférieure à 60% du PIB.

Différents outils ont été mis en évidence :

- Surveillance préventive (alerte sur une hausse excessive des salaires, creusement du déficit de la balance des paiements, bulle immobilière.
- Surveillance de la dette, avec obligation de désendettement
- Des sanctions financières imposées aux membres ne respectant pas les conditions évoquées ci-dessus.

Le Parlement Européen semble, quant à lui, favorable à plus de rigueur. Les négociations devraient commencer prochainement avec celui-ci afin d'aboutir à un accord général en juin.

- L'Union Européenne souhaite surveiller les coûts salariaux de chaque Etat dans le cadre des politiques économiques, notamment de relance, qui vont être menées. Elle souhaite que les progrès réalisés par chacun en termes de compétitivité reposent sur l'évolution des salaires et de la productivité. Les différents pays de la zone Euro devront ainsi comparer le coût unitaire du travail par rapport aux autres Etats-Membres de la zone.

- En parallèle du Conseil Européen qui s'est tenu le 24-25 mars dernier, de nombreuses manifestations ont lieu dans les capitales européennes pour protester contre les mesures d'austérité.

Un groupe facebook « *protestation d'une génération aux abois* » a notamment mobilisé 200 000 personnes dans les rues de Lisbonne. Ce sont 400 000 personnes qui ont répondu à l'appel de l'union des syndicats anglais. Des mouvements qui traduisent le manque de confiance dans les gouvernements nationaux respectifs et auquel l'Union, invisible pour une majorité de citoyens, ne peut répondre.

- L'Europe va recourir à un nouvel emprunt d'un montant de 4,6 milliards d'euros, sur une durée de 7 ans afin de financer le plan d'aide à l'Irlande et des prêts consentis à la Roumanie. 2 à 3

émissions devraient également avoir lieu avant la fin de l'année 2011 dans le cadre du mécanisme de stabilisation financière.

- Le bœuf aux hormones canadien est toujours interdit sur le sol européen. Pour autant, en échange de la suppression des droits de douanes additionnels prononcés par Ottawa depuis 1999 sur différents produits importés de l'Europe, le Canada obtient des quotas supplémentaires d'exportation du bœuf de qualité. Un accord similaire avait été trouvé en mai 2009 avec les Etats Unis. Cette décision est provisoire et fera l'objet d'évaluation ultérieure afin de la rendre permanente ou non.
- Le secteur de la construction en hausse dans l'Union Européenne, et plus particulièrement dans la zone Euro (1,8% contre 1% en janv 2011). L'Allemagne (+36%) et la France (+8%) enregistrent les plus fortes hausses tandis que le Royaume Uni et la Roumanie connaissent les plus fortes chutes.
- Entre janvier 2010 et 2011, la production industrielle a progressé de 6,6% dans la zone euro et de 6,8% pour les 27. D'après les chiffres disponibles, les hausses les plus importantes enregistrées sont en Estonie (+28,8%), en Slovaquie (+17,1%) et en Lituanie (+16%).
- Le nombre de véhicules neufs a augmenté en Union Européenne. Bien que cette hausse est plus significative en Allemagne (+15,2%) et en France (+13,2%), elle ne bénéficie pas aux constructeurs français (PSA recule de 5% tandis que Renault baisse de 1,2%). Volkswagen profite lui de l'embellie allemande puisqu'il affiche une progression de 8,4%.
- La Commission Européenne a décidé de s'attaquer aux dispositifs fiscaux favorables à l'immobilier français, au nom de la libre circulation des capitaux. Saisie par un investisseur mécontent de n'avoir pu faire prévaloir les différents dispositifs (Périssol, de Robien, Borloo) suite à des acquisitions de logements à l'étranger, la Commission pourrait à son tour saisir la CJCE. Pour autant si l'action européenne s'attaque aux dispositifs cités précédemment (qui ne sont plus actifs) elle ne fait pas mention du dispositif Sellier, pourtant toujours en vigueur.
- Jean Claude Trichet a rappelé que les taux d'inflations à moyen et long terme devaient rester inférieurs à 2%. Or ce dernier a atteint le seuil des 2,4%. Il explique cela notamment par le fait que "*Dans certains cas, ces différences n'ont pas découlé d'effets de rattrapage mais ont tenu largement à des politiques macroéconomiques inappropriées et à des phases d'expansion excessive de la demande intérieure financées par l'endettement*".
- Reprenant un article d'une économiste de l'OCDE, censé être à décharge pour l'Europe, le rédacteur du blog « *la lettre volée* » publie un billet qui ferait presque douter les europhiles. Court et pertinent, à lire par vous-même. ([lien](#))
- Des SIEG et des SIG pour parler de services publics ! La Commission Européenne vient de proposer une différenciation des services publics avec d'un côté les Services d'intérêt économique général (SIEG), qui seraient notamment composés des services marchands, et les Services d'intérêt général (SIG), qui n'auraient pas d'impact direct sur l'économie. L'importance

de cette différence se trouve dans son résultat. Les SIG, susceptibles de moins impacter la concurrence économique, pourraient bénéficier plus facilement des aides d'Etat, soumises à des conditions très strictes d'attribution.

III) Ecologique – Energie – Agriculture - Pêche

- Japon :
 - Les multiples incidents dans la centrale nucléaire de Fukushima, suite au tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé les côtes japonaises, et la crainte des européens, ont invité les membres de l'Union à réfléchir sur leurs propres infrastructures (147 au total). Chaque Etat envisage la réalisation d'enquêtes et de tests de ses centrales. Le Commissaire européen à l'Energie a annoncé des propositions prochaines de la Commission sur les critères qui devront être pris en compte. Ces « tests de résistance » devront évaluer les risques liés aux catastrophes naturelles mais également aux incidents techniques tels que des coupures d'électricité ou encore des actes de terrorisme.
 - Günther Oettinger, Commissaire en charge de l'Energie : « *le nucléaire fera partie du mix énergétique des Etats membres pendant longtemps encore* »
 - Michèle Rivasi, eurodéputé Europe Ecologie : « *la position de la Commission, c'est plutôt : le nucléaire est une option et il faut la développer* »
 - Angela Merkel souhaite la mise en place de mesures communes de sécurité dans les centrales européennes. « *Nous avons standardisé toutes sortes de choses au sein de l'Union Européenne – de la grosseurs des pommes à la forme des bananes – et on pourrait donc parler de mesures communes de sécurité pour toutes les centrales nucléaires en Europe* »
 - La France, comme l'Espagne, a annoncé que les centrales qui ne passeraient pas les tests, ou qui ne répondraient pas aux critères (à définir) seraient fermées.
 - Le Centre de surveillance et d'information européen (MIC) a été appelé par le Japon afin de coordonner les multiples propositions d'aides matériels, humaines et techniques d'une vingtaine de pays membres et éviter ainsi la surcharge des administrations japonaises.
 - L'Union Européenne a recommandé aux Etats de procéder à des contrôles de radioactivités sur les aliments en provenance du Japon. Toutes mesures supérieures à la norme devront faire l'objet d'une information auprès des instances européennes.

- Les parlementaires européens ont voté une résolution demandant à la Commission de « *ne plus faire passer les intérêts de l'agriculture après ceux de l'industrie et du secteur des services* ». Ils ajoutent que : « *l'Union européenne devrait veiller à la présence, dans les accords commerciaux internationaux, d'un équilibre entre libéralisation des marchés et protection des secteurs économiques, des droits des travailleurs et des droits des consommateurs* ». Depuis le traité de Lisbonne, le Parlement Européen a un droit de regard sur la politique commerciale menée par la Commission et doit donner son accord pour la ratification d'un nouvel accord commercial.

- Des négociations ont eu lieu entre l'Union Européenne, la Norvège et l'Islande sur les quotas de pêches pour le maquereau, l'Islande ayant à plusieurs reprises réévalué à la hausse ses quotas. Craignant la disparition de l'espèce, les Etats réunis ont cherché, en vain, une solution. Même si les points de vue semblent commencer à converger, aucune décision satisfaisante et commune n'a pu être prise.
- 7 ministres de l'Union Européenne (Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne, Danemark, Portugal, Suède et Grèce) souhaitent une augmentation de l'objectif de réduction des GES de 20 à 30% d'ici à 2020. Ils justifient leur position par le fait que des outils et des politiques existent déjà, que cela permettrait de diminuer la dépendance énergétique de l'Europe, tout en renforçant sa compétitivité face aux énergies émergentes.
- La Commission a proposé le 29 Mars une feuille route visant à la diminution de 60% des émissions de CO2 liées aux transports d'ici à 2050. Elle vise ainsi les déplacements urbains, interurbains et sur une grande distance. Pour répondre à cet objectif, elle souhaite diviser par 2 le nombre de véhicules essence ou diesel en circulation et souhaite leur disparition totale des villes à horizon 2050. Elle annonce également sa volonté de développer le secteur ferroviaire et fluvial, à la fois pour les personnes et pour les marchandises. La Commission entend ainsi réduire la dépendance énergétique des Etats Membres.
- Paris, Berlin, Vilnius, Bucarest et Varsovie ont décidé de travailler ensemble pour élaborer des politiques de transports en commun durable dans les villes, en prenant mieux en compte l'intégration des transports collectifs et l'augmentation de l'efficacité énergétique. Commencé il y a 3 ans, le projet Caprice s'est conclu par un guide de recommandations proposant 30 idées. Financé par le fonds européen transfrontalier, il met en évidence des thématiques déjà abordées par les institutions et que nombre de parlementaires souhaiteraient voir émerger de façon globale et non locale.
- Le nouveau plan de la Commission Européenne, pour faire de la zone UE, « une économie compétitive et sobre en carbone à l'horizon 2050 » propose également 5 types d'actions afin de favoriser l'efficacité énergétique.
 - « Favoriser le rôle exemplaire du secteur public » en prévoyant un objectif contraignant de rénovation des bâtiments publics
 - Il introduit des critères d'efficacité énergétique dans les marchés publics.
 - « Déclencher le processus de rénovation des bâtiments privés
 - Améliorer la performance énergétique des appareils électriques et l'efficacité de la production d'électricité et de chaleur.
 - Développer les réseaux et compteurs intelligents.
- Les ministres européens de l'environnement se sont mis d'accord sur le fait que les pays membres devraient à terme collecter 65% de appareils électriques et électroniques jetés sur leur marché national. Quasiment tous les appareils électroniques sont pris en compte. Une directive devrait aboutir en ce sens prochainement.

- Une fois n'est pas coutume, la France est en retard dans la mise en œuvre d'une norme européenne. La Commission européenne va saisir la CJCE pour non-respect de la directive relative à la maîtrise et à la prévention des pollutions industrielles. Ce texte, adopté en 1996, aurait dû être applicable et appliqué depuis la date limite de 2007.

IV) Juridique

-
- Le Parlement européen souhaite l'édiction de normes pour permettre aux Roms de bénéficier de mesures d'intégration sociale, culturelle et économique. Il a par ailleurs voté une résolution pour l'accroissement de la protection des droits fondamentaux concernant cette « minorité » européenne constituée de plus de 10 millions de membres.
- La Commission européenne va traduire la France devant la CJCE pour la non-conformité de la taxe Télécoms avec une directive de 2002 permettant de taxer les opérateurs uniquement pour financer le coût de leurs propres régulations. Cette dernière avait pour but de compenser la disparition de la publicité sur les chaînes publiques.
- L'Union Européenne évoque la création d'un brevet unique européen. Il permettrait aux entreprises de protéger leur droit de propriété intellectuelle plus simplement, plus largement et à moindre coût. Tous les états membres soutiennent cette initiative à l'exception de l'Italie et de l'Espagne. Le principal obstacle évoqué étant le régime linguistique utilisé. En effet, l'Office Européen des Brevets, qui va servir de référence, travaille en anglais, en français et en allemand.
- L'Union Européenne a proposé une directive « droits des consommateurs » visant les sites d'e-commerce. Afin de respecter les principes de libre-échange, et de libre circulation des marchandises, la Commission souhaite imposer aux entreprises, commerçant sur la toile, de livrer dans toute l'Europe, ce qui impose un système de paiement en plusieurs monnaies, une traduction en 25 langues. Par ailleurs, afin de préserver les consommateurs, la commission souhaite allonger les délais de rétractation (14 jours pour annoncer la rétractation et 14 jours pour renvoyer le produit). Retour dont les frais seront à la charge de l'entreprise. Une décision protectrice des intérêts du consommateur mais qui pourrait perturber le tissu économique de PME.

V) Santé

- La directive européenne « Traditional Health Medical Products Directive » de 2004 doit entrer en vigueur le 30 avril prochain. Elle a pour but d'interdire de nombreux remèdes à base de plantes médicinales. Elle impose notamment une procédure d'agrément coûteuse et donc rédhibitoire pour la grande majorité des entreprises qui sont des TPE/PME artisanales. Mais alors que l'affaire du médiateur et des médicaments pétrochimiques a été largement médiatisée, cette cause est très peu connue du grand public. Une pétition circule actuellement sur le net, et un recours a été réalisé par l'ANH (Alliance for natural Health).

VI) divers

- A lire par toutes les femmes.... et aussi par tous les hommes : une revue de presse européenne sur la journée de la femme du 8 Mars. ([Toute l'Europe](#)) ainsi qu'une étude de la fondation Robert Schuman sur la place des femmes dans la vie politique et économique européenne ([Fondation Robert Schuman](#))
- The Tragedy of the Euro : livre de Philipp Bagus, professeur d'économie. Il part du constat fait par Garrett Hardin (1968) qu'une ressource perd de sa valeur voire disparaît du fait de sa surexploitation, lorsque des droits de propriétés sont mal ou pas définis. L'Euro a poussé certains états à agir seul, diminuant progressivement les effets vertueux de la monnaie unique. ([Les Echos](#))